

CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT (CÉ)
Le mercredi 6 novembre 2024, à 18h30
Salon du personnel, École de la Petite-Ourse

Procès-verbal

1. Début de la rencontre (Fiche #3)

Ouverture de la séance à 18h34.

1.1. Accueil et mot de bienvenue

La directrice accueille les membres du conseil d'établissement.

1.2. Questions du public

Aucune question.

1.3. Prise des présences et vérification du quorum

Le quorum est constaté.

Présences :

Membres	
Danyelle Perrier-Levesque	parent
Cindy Perrier	parent
Émilie Godbout	parent
Awa Khady Diallo	parent
Julie Charland	enseignante
Arielle Lamarche	enseignante
Justine Noël	enseignante
Kaëlle Bellefleur	technicienne en service de garde, membre du personnel de soutien
Marie-Ève Lacroix	Enseignante orthopédagogue
Annie Courbron	directrice

Absence :

Anthony Sheehan	parent
-----------------	--------

1.4. Adoption de l'ordre du jour de la présente rencontre

Sur proposition de Julie Charland, appuyé par Justine Noël, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.
CE24-25-11

1.5 Adoption du procès-verbal de la réunion du 2 octobre 2024

Ajout de Marie-Ève Lacroix aux présences.

Sur proposition de Cindy Perrier, appuyé par Arielle Lamarche, il est résolu d'adopter le procès-verbal.

CE24-25-12

2. Décisions du CÉ (Fiche #4, Pouvoirs d'un CÉ)

2.1. Adoption du plan de lutte contre la violence et l'intimidation (Fiche #6)

- Question d'une membre parent à savoir si le personnel surveillant est formé adéquatement pour intervenir dans des situations conflictuelles, de violence ou d'intimidation dans la cour d'école. La direction indique qu'effectivement des efforts sont déployés pour former le personnel du service de garde et le personnel de soutien à cet effet. Également, le comité *Mieux vivre ensemble* prépare un plan d'action pour arrimer les pratiques communes d'interventions de l'ensemble du personnel de l'école.
- Question d'une membre parent à propos du délai selon lequel les parents devraient être avisés d'un acte de violence ou d'intimidation en lien avec leur enfant ayant eu lieu à l'école. La directrice s'engage à vérifier auprès de la CSSPO s'il y a possibilité d'ajouter un délai maximum, soit 24 heures.

Sur proposition de Julie Charland, appuyé par Justine Noël, il est résolu d'adopter le plan de lutte contre la violence et l'intimidation, incluant l'ajout du délai de 24 heures pour aviser les parents, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-13

2.2 Approbation de la planification d'une campagne de financement

L'école souhaite faire la vente de chandails avec le logo de l'école devant et les valeurs à l'arrière. L'école doit faire un appel d'offres. Une séance d'essayage en soirée sera proposée aux parents et enfants. Les possibilités suivantes sont également discutées :

- Faire une ou des journées thématiques où les enfants sont invités à porter leur chandail à l'effigie de l'école ;
- Ajout d'une casquette avec le logo de l'école ;
- Ajout d'articles promotionnels à l'effigie des équipes sportives de l'école (avec le logo Polaris)

Sur proposition d'Awa Khady Diallo, appuyé par Kaëlle Bellefleur, il est résolu d'approuver la planification de la campagne de financement de vente de chandails (avec le logo de l'école devant et les valeurs à l'arrière), et ce, à l'unanimité.

CE24-25-14

2.3 Adoption - Photographie scolaire Photomania

Le service de photographie pour la prochaine année scolaire demeurera Photomania. La date prévue des prises de photo est le 26 septembre 2025.

Sur proposition d'Awa Khady Diallo, appuyé par Julie Charland, il est résolu d'adopter la sélection de la compagnie Photomania pour les photos de l'année scolaire 2025-2026, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-15

2.4 Adoption - Fermeture du service de garde

- Fermeture 6 janvier 2025
- Fermeture à la semaine de relâche 2025 (3 au 7 mars 2025)

Sur proposition de Cindy Perrier, appuyé par Kaëlle Bellefleur, il est résolu d'adopter la fermeture du service de garde le 6 janvier 2025 et du 3 au 7 mars 2025, et ce, à l'unanimité.

CE24-25-16

3. Information, discussion et suivis des comités

3.1. Correspondances

La présidente du conseil d'établissement avise qu'elle n'a pas encore accès à la boîte courriels contenant les correspondances. Ainsi, elle ne peut pas confirmer s'il y a eu des correspondances depuis la dernière séance du conseil.

3.2. Suivi au procès-verbal de la réunion d'octobre 2024

Aucun suivi.

3.3. Normes et modalités 2024-2025

Ce sont les mêmes normes et modalités que les années passées.

3.4. Suivi projet de la cour d'école

Suivant l'appel d'offres, une compagnie a été sélectionnée pour entreprendre les travaux d'installation de la structure de jeu dans la cour d'école. L'installation devrait avoir lieu à l'été 2025. La directrice fait circuler le plan de la structure de jeu en question aux membres du CÉ présents à la séance.

3.5. Fonds à destination spéciale

L'information suivante est partagée :

- Le fonds contenait 116 897\$ en fin d'année dernière ;
- Trois factures pour un total de 105 000\$ pour la classe verte viennent d'être payées;
- 11 897\$ est le montant restant auquel sera ajouté un montant de 8 900\$ provenant du Ministère;
- La structure de jeu à installer coûtera 78 768,37\$ + taxes

3.6. Mise à jour de l'établissement

3.6.1 Direction

La directrice partage ce qui suit à propos des activités parascolaires offertes par Dimension Sportive et Culturelle qui ont débuté en octobre dernier :

- Il n'y a pas eu beaucoup d'inscriptions. Ainsi, seulement deux des activités ont pu avoir lieu.
- Un sondage sera envoyé à l'ensemble des parents pour valider le type d'activités souhaitées.
- Le déroulement des activités et la gestion des groupes s'avèrent représenter un défi pour le personnel de l'école et les animateurs et animatrices des activités.

Un membre parent mentionne que la variété des activités est limitée et que certaines sont particulièrement coûteuses.

3.6.2 Enseignants

- Les activités entourant l'Halloween à l'école se sont avérées être un succès. Certaines sont mentionnées : le concours de citrouilles, jeu estimation de bonbons, rallye au 2^e étage de l'école, les ateliers préparés par les 6^e année, concours de portes décorées.

3.6.3 Service de garde

- La responsable du service de garde a créé un système d'évaluation des éducateurs et éducatrices et de leurs rendements. Le système permet d'amasser des rétroactions constructives du personnel du service de garde et de faire des suivis.
- Un questionnaire a été préparé concernant l'aide à la classe afin de collecter les commentaires et les améliorations suggérées du personnel enseignant qui en reçoit.
- Une rencontre avec le personnel éducateur des classes TSA est prévue afin de discuter d'offre d'options de jeux et d'activités stimulantes pour les élèves de ces classes.
- Les remises de certificats incluent maintenant le service de garde. Ainsi, les bons coups des élèves du service de garde peuvent être soulignés en plus de ceux du personnel du service de garde.

3.6.4 Organisme de participation des parents (OPP)

- Cindy Perrier, parent de l'OPP, partage ceci à propos de la danse d'Halloween du 1^{er} novembre 2024 :
 - L'activité s'est bien déroulée ;
 - Environ 200 enfants ont participé à la danse ;
 - Les heures différentes pour les plus jeunes et les plus vieux ont été appréciées.
 - Possibles améliorations pour l'an prochain : - Devancer l'heure d'arrivée des plus jeunes - Clarifier que les heures d'arrivée (et de départ) sont suggérées et non imposées – avoir plus d'éclairage au gymnase.
- La directrice indique que l'achat de bonbons pour l'activité a coûté 367\$ et que le montant amassé lors de la soirée est de 625,50\$. Le profit sera déposé dans le fonds à destination spéciale.
- La prochaine activité de l'OPP à organiser est la soirée cinéma.

3.7 Mises-à-jour du service scolaire

3.7.1 Représentante au comité de parents

Awa Khady Diallo, représentante au comité de parents, partage ce qui suit à propos de la première rencontre du comité :

- Les membres se sont présentés ;
- Ils ont voté pour nommer la présidence et autres rôles ;
- Les fonctions du comité ont été expliquées ;
- Les membres ont choisi de continuer les rencontres à distance avec possibilité de faire une rencontre en personne ;
- Il a été question des classes pour les adultes ;

3.5.2 Représentante au comité CSSEHDAA

La direction informe qu'il y a maintenant deux représentants au comité.

4. Varia

4.1 Suivi concernant la Formation obligatoire pour les membres du CÉ (art. 53 et 70)

La direction rappelle l'obligation de suivre ces formations et fera un suivi à cet effet.

4.2 Suivi concernant les formulaires demandés : Loi d'accès à l'information – Déclaration d'intérêt

Au besoin, les membres remplissent le formulaire sur place.

5. Prochaine rencontre

La prochaine rencontre aura lieu le mercredi 11 décembre 2024, à 18h30, à l'École de la Petite-Ourse et impliquera une activité sociale des Fêtes pour les membres.

6. Levée de la séance

Il est proposé par Justine Noël et appuyé par Arielle Lamarche de lever la séance à 20h30.

CE24-25-17

Émilie Godbout, vice-présidente, membre parent du conseil d'établissement